RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 10094
Numéro SIREN : 449 019 470
Nom ou dénomination : ABCD INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 97421

20220974212020

DATE DEPOT : 22/07/2022

N° DE DEPOT : 97421

N° GESTION : 2003B10094

N° SIREN : 449019470

DENOMINATION : ABCD INVEST

ADRESSE : 36 rue Tronchet 75009 Paris

MILLESIME : 2020

LPS11558741

abcd
INVEST

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels deposes le :
03 AOUT 2022
Sous le N° 97421

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à 13h, les actionnaires de la société ABCD Invest, société par actions simplifiée au capital de 161 000 €, se sont réunis au siège social, au 36 rue Tronchet 75009 PARIS, en assemblée générale, sur la convocation régulièrement faite par le Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M Didier Brethes.
Messieurs Jean-Paul Dumortier et Patrick Beghin sont désignés comme scrutateurs.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;

- le rapport de gestion établi par le Président de la société ;

- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents devant être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation. L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président.
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.
- Affectation du résultat de l'exercice 2020.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion du Président et la discussion est ouverte.

Le Président répond aux questions des actionnaires.

13 A 4

abcd
INVEST

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à Monsieur Didier BRETHES, Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend note qu'aucune convention relevant de l'article 227-10 du Code de Commerce n'existe au sein de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2020 dégage une perte nette comptable de 52 307.13 € décide, sur proposition de son Président, de l'affecter au compte de report à nouveau pour sa totalité.

L'assemblée générale rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

abcd
INVEST

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires présents.

Le Président

les scandateurs

Les actionnaires

abcd
INVEST

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2021

Situation de l'activité

La société a généré un chiffre d'affaires de 63.7 K€ en baisse par rapport à l'année précédente. Ses activités ont été affectées par les retards pris sur l'opération de Boulogne (mandat SIRA) mais il s'agit plus pour cette mission de facturations décalées dans le temps, et par la baisse des recettes locatives servant d'assiette à ses facturations de gestion immobilière dans le cadre du mandat Montjoie Faron.

Informations comptables et financières

Au niveau du compte de résultat, le résultat d'exploitation s'établit à – 52.307.13 €. Il n'y a pas de produits ou charges financières et exceptionnelles sur l'exercice aussi le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette comptable de 52 307.13 €.

A l'actif, les immobilisations corporelles représentent une valeur nette de 7 720 €, les immobilisations financières 751 839 €, le poste client est de 10 201 € et le poste autres créances de 20 602 € et la trésorerie disponible est de 45 033 K€ à la fin de l'exercice.

Les capitaux propres de la société ressortent au 31 décembre 2020 à 645 703 € tandis que les dettes à moyen terme sont de 146 450 € et les dettes à court terme de 43 242 €.

Opérations financières

Capital social

Le capital social est de 161 000 € au 31 décembre 2020.
Le capital social se divise en 161 000 actions chacune d'une valeur nominale de 1 €.

Endettement bancaire

La société n'a contracté aucun endettement bancaire.

Avances d'associés

Les associés ont apporté un montant total de 146 450 € sous forme d'avance d'associés dans le cadre de l'augmentation de capital de Holding Wilson 250 à laquelle elle a participé.

Trésorerie

La société dispose d'une trésorerie disponible au 31 12 2020 de 45 033 €

Actionnariat.

Au 31 décembre 2020, la société est totalement contrôlée par des personnes physiques.

abcd
INVEST

Affectation du résultat et Dividendes
Le compte de résultat fait apparaître un perte nette comptable de 52 307.13 €.
Il est proposé à l'assemblée d'affecter ce résultat pour son intégralité au compte de report à nouveau.
Le Président rappelle qu'il n'y a pas eu de dividendes versés au titre des 3 derniers exercices.

Organisation de la société
La société est domiciliée au 36 rue Tronchet 75009 PARIS. Au cours de l'exercice 2020, la société a été dirigée par Monsieur Didier Brethes, son Président, qui n'a pas perçu de rémunération.

Dépenses non déductibles
Il n'y a pas eu au titre de l'exercice 2020, de dépenses non déductibles ni de charges non engagées dans l'intérêt de la société.

Information sur les risques
La société exerce des activités de prestations de services et n'est pas exposée à des risques de nature technique.
En matière de risques juridiques dans le cadre de ses activités, la société limite contractuellement sa responsabilité au titre des prestations effectuées au montant des honoraires perçus.
En matière de risque financier, concernant ses activités de placement financier, la Direction apporte un soin particulier dans le choix des supports financiers correspondant au placement des liquidités disponibles pour minimiser le risque de perte qui y est attaché. N'étant pas endettée, elle n'est pas par ailleurs exposée à un risque de taux.

Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

Le début de l'année 2021 est toujours marqué par le contexte de la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Cette crise a conduit de nombreux pays à prendre des mesures strictes pour tenter de ralentir le rythme d'expansion de l'épidémie et à mettre en œuvre des campagnes de vaccination générale.

Les impacts de cette crise devraient être limités sur les activités de notre société. Notre analyse de la situation à date ne remet pas en cause la valeur de nos actifs et passifs et en tout état de cause, notre société n'a pas identifié de risques en termes de bien-fondé de l'hypothèse de continuité de l'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels.

Didier Brethes
Président

(1)

BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Duree de l exercice exprimee en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 36 rue Tronchet 75009 PARIS 09 — Duree de l'exercice precedent* 12

Numero SIRET* 4 4 9 0 1 9 4 7 0 0 0 0 5 2 — Neant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2020

			Brut 1	Amortissements provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appele (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'etablissement *	AB		AC	
	Frais de developpement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, materiel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	33 839	AU 26 119	7 719
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluees selon la methode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Creances rattachees a des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilises	BD	751 839	BE	751 839
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financieres*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	785 678	BK 26 119	759 559
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matieres premieres, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermediaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes verses sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattaches (3)*	BX	10 201	BY	10 201
	Autres creances (3)	BZ	20 632	CA	20 632
	Capital souscrit et appele, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilieres de placement (dont actions propres	CD		CE	
	Disponibilites	CF	45 032	CG	45 032
Comptes de regularisation	Charges constatees d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	75 866	CK	75 866
	Frais d'émission d emprunt à etaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNERAL (I à VI)	CO	861 545	IA 26 119	835 425

Renvois (1) Dont droit au bail — (2) part a moins d'un an des immobilisations financieres nettes CP — (3) Part a plus d un an CR

Clause de reserve de propriete * — Immobilisations — Stocks — Creances

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé)	DA	161 000
	Primes d'emission, de fusion, d apport,	DB	288 600
	Ecarts de reevaluation (2)* (dont ecart d equivalence EK)	DC	
	Reserve legale (3)	DD	16 100
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Reserves reglementees (3)* (Dont réserve speciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres reserves (Dont reserve relative à l achat d oeuvres originales d artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	232 310
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(52 307)
	Subventions d investissement	DJ	
	Provisions reglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	645 703
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes aupres des etablissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	146 450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattaches	DX	41 572
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 700
	Dettes sur immobilisations et comptes rattaches	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul	Produits constates d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	189 722
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I a V)	EE	835 425

RENVOIS				
(1)	Ecart de reevaluation incorpore au capital		IB	
(2)	Dont	Reserve speciale de reevaluation (1959)	1C	
		Ecart de reevaluation libre	1D	
		Reserve de reevaluation (1976)	1E	
(3)	Dont reserve speciale des plus–values a long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constates d'avance a moins d'un an		EG	189 722
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Designation de l entreprise SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	63 738	FH		FI	63 738
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	63 738	FK		FL	63 738
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisee*					FN	
	Subventions d exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	63 738
CHARGES D EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matieres premieres et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matieres premieres et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	113 431
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	77
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	2 538
	DOTATIONS D EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	116 046
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(52 307)
operations en commun	Benefice attribué ou perte transferee* **(III)**					GH	
	Perte supportee ou benefice transfere* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilieres et creances de l'actif immobilise (5)					GK	
	Autres interêts et produits assimiles (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Differences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilieres de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financieres aux amortissements et provisions*					GQ	
	Interêts et charges assimilees (6)					GR	
	Differences negatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilieres de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(52 307)

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur operations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur operations de gestion (6 bis)	IIE	
	Charges exceptionnelles sur operations en capital *	IIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	
Participation des salaries aux resultats de l'entreprise (IX)		IIJ	
Impots sur les benefices * (X)		IIK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIL	63 738
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	116 046
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	(52 307)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur operations a long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afferents a des exercices anterieurs (a detailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Credit-bail mobilier *	HP	
	- Credit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afferentes à des exercices anterieurs (a detailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liees	IJ	
(6)	Dont interets concernant les entreprises liees	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'interêt general (art 238 bis du C G I)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complementaires personnelles — facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d epargne retraite A8

(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Detail des produits et charges sur exercices anterieurs

	Exercice N	
	Charges anterieures	Produits anterieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au debut de l'exercice 1	Augmentations: Consecutives à une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence 2	Augmentations: Acquisitions creations apports et virements de poste à poste 3
INCORP	Frais d etablissement et de developpement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d autrui — Dont Composants MI	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations generales agencements et amenagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques materiel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations generales agencements amenagements divers *	KV	15 228	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Materiel de transport*	KY	7 629	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Materiel de bureau et mobilier informatique	LB	10 981	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages recuperables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	33 839	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations evaluees par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	IP	751 839	IR	IS
FINANCIÈRES	Prets et autres immobilisations financières	IT		IU	IV
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	751 839	LR	LS
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	OG	785 678	OH	OJ

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou resultant d une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l exercice 3	Reevaluation legale * ou evaluation par mise en équivalence — Valeur d origine des immobilisations en fin d exercice 4
INCORP	Frais d etablissement et de developpement — TOTAL I	IN		CO	DO	D7
INCORP	Autres postes d immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst gales, agencts et am des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, materiel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst gales, agencts amenagements divers	IU		MM	MN 15 228	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Materiel de transport	IV		MP	MQ 7 629	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Materiel de bureau et informatique mobilier	IW		MS	MT 10 981	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages recupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	NH 33 839	NI
FINANCIERES	Participations evaluées par mise en equivalence	IZ		OU	M7	OW
FINANCIERES	Autres participations	IO		OX	OY	OZ
FINANCIERES	Autres titres immobilises	II		2B	2C 751 839	2D
FINANCIERES	Prets et autres immobilisations financieres	I2		2E	2F	2G
FINANCIERES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 751 839	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		OK	OL 785 678	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(5 bis)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2021
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Exercice N clos le 31/12/2020

Les entreprises ayant pratique la **reevaluation légale** de leurs **Immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau a leur déclaration jusqu'a (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision speciale (col 6) devient nulle

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST

Neant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des ecarts (col 1 – col 2) (1)		Utilisation de la marge supplementaire d'amortissement			Montant de la provision speciale à la fin de l exercice [(col 1 – col 2) – col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumule à la fin de l exercice (4)	
			Montant des supplements d amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux elements cedes (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont ete apportees au montant des immobilisations amortissables réevaluees dans les conditions definies a l article 238 bis j du code général des impots et figurant à l actif de l entreprise au debut de l exercice Le montant des ecarts est obtenu en soustrayant des montants portes colonne 1 ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplement de dotation de l exercice aux comptes d amortissement (compte de resultat) consecutif a la reévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations reevaluees cédées au cours de l exercice Il convient d y reporter, l annee de la cession de l element le solde non utilisé de la marge supplementaire d amortissement

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portees aux colonnes 3 et 4 ,
b) le montant cumule à la fin de l exercice precedent dans la mesure ou ce montant correspond a des elements figurant à l actif de l entreprise au debut de l exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions reglementees»

CADRE B
DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 — FRACTION RATTACHEE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont impute leurs deficits fiscalement reportables au 31 decembre sur la provision speciale

Il est rappele que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision speciale figurant au bilan de meme les entreprises en cause continuent à reintegrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2 inscrire la partie de ce deficit incluse chaque annee dans les montants portes aux colonnes 3 et 4 du cadre A Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les elements sont fixes au moment de l imputation, le numerateur etant le montant du deficit impute et le denominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au debut de l exercice		Augmentations dotations de l exercice		Diminutions amortissements afferents aux elements sortis de l actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l exercice	
Frais d etablissement et de developpement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst generales, agencements, amenagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, materiel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst generales , agencements, amenagements divers	QD	4 970	QE	2 538	QF		QG	7 508
	Materiel de transport	QH	7 629	QI		QJ		QK	7 629
	Materiel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 981	QM		QN		QO	10 981
	Emballages recuperables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	23 581	QV	2 538	QW		QX	26 119
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	23 581	ØP	2 538	ØQ		ØR	26 119

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Differentiel de duree et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode degressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Differentiel de duree et autres		REPRISES Colonne 5 Mode degressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l exercice	
Frais etablissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions Sur sol d autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions Ins gales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles Materiel de transport	L8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total géneral (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total general non ventile (NP+NQ+NR)	NW		Total general non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total general non ventile (NW-NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au debut de l exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l exercice	
Frais d'emission d'emprunt a etaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au debut de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l exercice 3		Montant a la fin de l exercice 4	
Provisions reglementees	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et petroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements derogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prets d installation (art 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties donnees aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marches a terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et penalites	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impots (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur conges a payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (I)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour depreciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF				
	– financieres			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence montant de la depreciation à la cloture de l'exercice calculé selon les règles prevues à l'article 39–1–5° du C G I — 10

(1) a detailler sur feuillet separe selon l'annee de constitution de la provision ou selon l objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas etre mentionnees sur ce tableau mais etre ventilees sur l etat detaille des charges a payer dont la production est prevue par l article 38 II de l annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Creances rattachees a des participations	LL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financieres	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres creances clients	UX	10 201		10 201		
	Creance représentative de titres prêtes ou remis en garantie * (Provision pour depreciation anterieurement constituee* LO)	ZI					
	Personnel et comptes rattaches	UY					
	Securite sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivites publiques — Impots sur les bénefices	VM					
	Etat et autres collectivites publiques — Taxe sur la valeur ajoutee	VB	20 601		20 601		
	Etat et autres collectivites publiques — Autres impots, taxes et versements assimiles	VN					
	Etat et autres collectivites publiques — Divers	VP					
	Groupe et associes (2)	VC					
	Debiteurs divers (dont creances relatives a des operations de pension de titres)	VR	31		31		
	Charges constatees d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	30 834	VU	30 834	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prets accordes en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associes (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d 1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes aupres des etablissements de crédit (1)	a 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financieres divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattaches		8B	41 572	41 572		
Personnel et comptes rattaches		8C				
Sécurite sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivites publiques	Impots sur les benéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutee	VW	1 700	1 700		
	Obligations cautionnees	VX				
	Autres impots, taxes et assimiles	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattaches		8J				
Groupe et associes (2)		VI	146 450	146 450		
Autres dettes (dont dettes relatives a des operations de pension de titres)		8K				
Dette representative de titres empruntes ou remis en garantie *		Z2				
Produits constates d'avance		8L				
TOTAUX		VY	189 722	VZ 189 722		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractes auprès des associes personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Designation de l'entreprise: SAS ABCD INVEST — Neant ☐ * — Exercice N clos le 31/12/2020

I. REINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	
Charges non admises en déduction du resultat fiscal	Rémuneration du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises a l'IR)						WB	
	Avantages personnels non deductibles* (sauf amortissements a porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excedentaires (art. 39-4 du C G I) et autres amortissements non deductibles	WE		XE	
	Autres charges et depenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des societes (entreprises à l IS)	WG			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d un credit bail immobilier et de levee d option	RA		(Part des loyers dispensee de reintegration (art 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non deductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges a payer liees a des états et territoires non cooperatifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et penalites	WJ		Charges financieres (art 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Reintegrations prevues a l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Benefices réalisés par une societe de personnes ou un GIE	WL		Resultats beneficiaires vises à l article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposees au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises a l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values realisees au cours d exercices anterieurs*	- Plus-values nettes a court terme					WN	
		- Plus-values soumises au regime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l IS)						XR	
Réintégrations diverses à detailler sur feuillet separé DONT *	Interets excedentaires (art. 39-1-3 et 212 du C G I)	SU		Zones d entreprises* (activite exoneree)	SW		WQ	
	Deficits étrangers anterieurement deduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	VB			
Réintégration des charges affectees aux activites éligibles au regime de la taxation au tonnage							Y1	
Resultat fiscal afferent a l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR	

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	52 307
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *							WT	
Provisions et charges à payer non deductibles, anterieurement taxées, et reintegrees dans les résultats comptables de l exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)							WU	
Regimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes a long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises a l'impot sur le revenu)					WV	
		- imposees au taux de 0 %					WH	
		- imposees au taux de 19%					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme anterieures					WW	
		- imputées sur les deficits anterieurs					XB	
	Autres plus-values imposees au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est differee*						WZ	
	Regime des societes meres et des filiales * Produit net des actions et parts d interets	(Quote-part des frais et charges restant imposable a deduire des produits nets de participation	2A			)	YA	
	Produits de participations inéligibles au regime des societes meres déductibles a hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d incitation	Deduction autorisee au titre des investissements realises dans les collectivites d'Outre-mer*						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le benefice et exonérations* — Reprise d entrepnses en difficultes (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		L5	XF
	Zone franche urbaine-TE (44 octies octies A)	ØV		Societes investissement immobilier cotee (art 208C)	K3		PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d emploi a redynamiser (44 *duodecies*)	1F		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art 44 *quindecies*)	PC		PB	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises a l IS)							XS	
Deductions diverses à detailler sur feuillet separe	Dont deduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont deduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	
	Dont deduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont deduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
	Dont deduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont deduct° exception simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH			
	Dont deduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance degagee par le report en arrière de deficit	ZI			
	Dont deduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
Deduction des produits affectes aux activités éligibles au regime de la taxation au tonnage							Y2	
						TOTAL II	XH	52 307

III. RESULTAT FISCAL

Resultat fiscal avant imputation des deficits reportables	benefice (I moins II)	XI		
	deficit (II moins I)			XJ 52 307
Deficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l IS)*		ZL		
Deficits anterieurs imputes sur les resultats de l exercice (entreprises à l IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO 52 307

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Deficits restant a reporter au titre de l'exercice precedent (1)			K4	134 941
Deficits transferes de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'operations sur l'exercice (2)	K4ter	
Deficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Deficits reportables (difference K4+K4bis-K5)			K6	134 941
Deficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	52 307
Total des déficits restant a reporter (somme K6 + YJ)			YK	187 248

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant deductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le regime de l'article 39-1 1° bis Al 1er du CGI dotations de l exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(a detailler sur feuillet separe)	Dotations de l exercice		Reprises sur l exercice	
Indemnites pour conges a payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39-1 1° bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour depreciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV a 9S) et (YO = ZW a 9T) a reporter au tableau 2058-A	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la reintegration ou de la deduction	Montant au debut de l exercice	Imputations	Montant net a la fin de l exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porte sur la ligne YK du tableau 2058 B dépose au titre de l exercice précedent

(2) Indiquer, sur un feuillet separe, l'identification opération par operation, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les deficits et le montant du transfert

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report a nouveau figurant au bilan de l'exercice anterieur a celui pour lequel la declaration est etablie	ØC	124 216		Affectations aux reserves — Reserve legale	ZB		
				— Autres reserves	ZD		
Résultat de l'exercice precedant celui pour lequel la declaration est etablie	ØD	108 094		Dividendes	ZE		
Prélevements sur les réserves	ØE			Autres repartitions	ZF		
				Report a nouveau	ZG	232 310	
TOTAL I	ØF	232 310		(N B L total I doit necessairement etre egal au total II) **TOTAL II**	ZH	232 310	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N

ENGAGEMENTS	— Engagements de credit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en credit-bail	J7		YQ	
	— Engagements de credit-bail immobilier			YR	
	— Effets portés à l escompte et non echus			YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance			YT	72 000
	— Locations charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durce > 6 mois	J8		XQ	26 616
	— Personnel exterieur a l'entreprise			YU	
	— Remunerations d intermediaires et honoraires (hors retrocessions)			SS	393
	— Retrocessions d honoraires, commissions et courtages			YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	1 057	ST	14 421
	Total du poste correspondant a la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	113 431
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	77
	— Autres impots, taxes et versements assimilés (dont taxe interieure sur les produits petroliers	ZS		9Z	
	Total du compte correspondant a la ligne FX du tableau n° 2052			YX	77
TVA	— Montant de la T V A collectee			YY	13 759
	— Montant de la T V A deductible comptabilisee au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	21 089
DIVERS	— Montant brut des salaires *			ØB	
	— Montant de la plus-value constatee en franchise d'impot lors de la premiere option pour le regime simplifié d'imposition *			ØS	
	— Taux d'interet le plus élevé servi aux associes a raison des sommes mises à la disposition de la societe *			ZK	%
	— Numero du centre de gestion agree *	XP		— **Filiales et participations** (Liste au 2059-G prevu par art 38 II de l ann III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1
	— Aides perçues ayant donne droit à la reduction d'impot prevue au 4 de l article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	— Montant de l investissement reçu qui a donne lieu a amortissement exceptionnel chez l entreprise investisseur dans le cadre de l article 217*octies*			RH	

REGIME DE GROUPE *								
Societé résultat comme si elle n avait jamais été membre du groupe	JA		Plus values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus values a 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d ensemble	JD		Plus values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JØ	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si societe mere, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la societé mere du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destine à faire apparaitre l origine et le montant des sommes distribuees ou mises en réserve au cours de l exercice dont les résultats font l objet de la declaration Il ne concerne donc pas en principe, les resultats de cet exercice mais ceux des exercices anterieurs qu ils aient ou non déjà fait l objet d une precedente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le regime de groupe)

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des elements cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiques en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur residuelle ⑥
I Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables a 19 % (1) ⑪
I Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction residuelle de la provision speciale de reevaluation afferente aux elements cedes		+				
	14	Amortissements irregulierement differes se rapportant aux éléments cedes		+				
	15	Amortissements afferents aux elements cédés mais exclus des charges deductibles par une disposition legale		+				
	16	Amortissements non pratiques en comptabilite et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, definie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisee		+				
	17	Provisions pour depreciation des titres relevant du regime des plus ou moins-values a long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour depreciation des titres relevant du regime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (detail a donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩						
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

	(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Cegid Group

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l imposition est prise en charge par les societes absorbantes) (cf cadre B)

Origine	Imposition repartie	Montant net des plus-values realisees*	Montant anterieurement reintegre	Montant compris dans le resultat de l exercice	Montant restant a reintegrer
Plus-values realisees au cours de l exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une duree differente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition repartie		Montant net des plus values realisees a l origine	Montant ante-rieurement reintegré	Montant rapporte au resultat de l exercice	Montant restant a reintegrer
Plus-values réalisées au cours des exercices anterieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une duree differente (art 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à preciser) au titre de	N 1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afferentes aux biens non amortissables ou taxees lors des operations de fusion ou d apport.

☐ Plus–values de fusion, d apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l impot sur les societés seulement)

☐ Plus–values d apport à une societe d une activite professionnelle exercee a titre individuel (toutes societes)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values realisées a l origine	Montant ante-rieurement reintegre	Montant rapporte au resultat de l exercice	Montant restant a reintegrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l entreprise SAS ABCD INVEST Neant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retires de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur a 22,8 MC (art 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *	

❶ Entreprises soumises à l impot sur les societes
❷ Entreprises soumises à l impot sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins values a 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values a long terme de l'exercice imposables a 12,8 % ③	Solde des moins values a 12 8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à deduire a la cloture du demier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 %, 16,5 %(1) ou à 15 % ②	Moins-values A 19% ou 15 % imputables sur le resultat de l exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③	Moins-values A 19% ou 15 % imputables sur le resultat de l exercice (article 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ④	Imputations sur les plus-values a long terme À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	Imputations sur le resultat de l exercice ⑥	Solde des moins values à reporter col ⑦= ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à deduire à la cloture du dernier exercice)	N 1						
	N 2						
	N 3						
	N-4						
	N 5						
	N 6						
	N 7						
	N 8						
	N 9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afferentes aux titres de SPI cotees imposables à l impot sur les societes relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI) pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RESERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

(personnes morales soumises a l'impôt sur les societes seulement)*

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la reserve speciale des plus-values a long terme				
		taxees a 10 %	taxees a 15 %	taxees a 18 %	taxees a 19 %	taxees a 25 %
Montant de la reserve speciale à la cloture de l exercice precedent (N – 1)	1					
Reserves figurant au bilan des societes absorbees au cours de l exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prelevements operes – donnant lieu a complement d impot sur les societes	4					
Prelevements operes – ne donnant pas lieu à complement d impot sur les societes	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la reserve speciale a la cloture de l exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alineas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la reserve a l ouverture de l exercice ①	reserve figurant au bilan des societes absorbees au cours de l annee ②	montants preleves sur la réserve		montant de la reserve a la cloture de l exercice ⑤
		donnant lieu a complement d impot ③	ne donnant pas lieu a complement d impot ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2021

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Neant [X] *

Exercice ouvert le 01/01/2020 et clos le 31/12/2020 — Duree en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapes	YG	
Effectifs affectes a l'activite artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriques prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'elements d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachees a une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de resultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges deductibles ayant concouru a sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges deductibles de la valeur ajoutee	OI	
Rentrees sur creances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation negative des stocks	OQ	
Services exterieurs, a l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, a l'exception de ceux afferents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d une convention de location-gerance ou de credit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes deductibles de la valeur ajoutee	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de resultat sur operations faites en commun)	OW	
Charges deductibles de la valeur ajoutee afferente à la production immobilisee declaree	OU	
Fraction deductible de la valeur ajoutee des dotations aux amortissements afferentes a des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d une convention de location-gerance ou de credit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachees a une activite normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutee TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutee assujettie à la CVAE (a reporter sur le 1330-CVAE pour multi-etablissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculee est negative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la declaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez completer le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispense du depôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de réference CVAE (report de la ligne OX le cas echéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d affaires du groupe economique (art 223 A du CGI)	HX	

Periode de reference	GY			/			/					GZ			/			/				
Date de cessation												HR			/			/				

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d instruments financiers les entreprises d assurance de capitalisation et de réassurance de toute nature cette fiche sera adaptee pour tenir compte des modalites particulières de determination de la valeur ajoutee ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention il ne dont pas etre tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges deductibles de la valeur ajoutee afferente à la production immobilisee declaree ligne OE, portees en ligne OU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2021**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 44901947000052

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 rue Tronchet

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS 09

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	159 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique BRETHES | Prénom(s) Didier | Nom marital | % de détention 36.02 | Nb de parts ou actions 58 000 | Naissance Date 24101958 | N° Département 64 | Commune BIARRITZ | Pays FRANCE | Adresse N° 7 | Voie Bis Place Du commerce | Code Postal 75015 | Commune PARIS 15 | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique DUMORTIER | Prénom(s) Jean-Paul | Nom marital | % de détention 24.84 | Nb de parts ou actions 40 000 | Naissance Date 24101948 | N° Département 59 | Commune LILLE | Pays | Adresse N° 2 | Voie rue Charles Marie Widor | Code Postal 75016 | Commune PARIS 16 | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2021**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait detenant directement au moins 10 % du capital de la societé)

2 / 2 (1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 4 4 9 0 1 9 4 7 0 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 rue Tronchet

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS 09

Nombre total d associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d associes ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	159 000

I – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societé etablie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique BEGHIN | Prenom(s) Patrick | Nom marital | % de detention 18.94 | Nb de parts ou actions 30 500

Naissance Date 13041948 | N° Departement 99 | Commune EQUIH BEN SALAH | Pays MAROC

Adresse N° 10 | Voie rue DUHESME | Code Postal 75018 | Commune PARIS | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique KAHAN | Prenom(s) Bruno | Nom marital | % de detention 18.94 | Nb de parts ou actions 30 500

Naissance Date 15101950 | N° Departement 92 | Commune BOULOGNE BILLANCOURT | Pays FRANCE

Adresse N° 3 | Voie BIS SQUARE LAMARTINE | Code Postal 75016 | Commune PARIS 16 | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d associes excede le nombre de lignes de l imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires Dans ce cas, il convient de numeroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prevue a cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas a droite de cette meme case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C G I)

N° de depot

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la societé detient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Neant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 4 4 9 0 1 9 4 7 0 0 0 0 5 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 rue Tronchet

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS 09

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 1

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societé établie en France) | % de detention | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de detention | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si societe établie en France) | % de detention | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l imprimé utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires Dans ce cas il convient de numeroter chaque tableau en haut et a gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette meme case

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SAS ABCD INVEST
449019470 IS1

Régime d'integration fiscale (article 223 A du CGI) : La societe mere du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des societes du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI) Si vous êtes la société mere, cocher la case		
Designation et n° siren de la societe membre de groupe pour laquelle les reductions et credits d'impots sont declares (y compris pour les credits et reductions d'impots de la societe mere)	Neant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Credit d'impôt	Montant

Reduction d'impôt en faveur du mecenat – montant des dons et versements consentis a des organismes dont le siege est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris	

Credit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complement)

Dont montant prefinance	
Montant total des remunerations versees n'excedant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit a credit d'impôt versees a des salaries affectés a des exploitations situees a Mayotte	
Montant des rémunerations eligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnites de congés est mutualisé entre les employeurs affilies obligatoirement aux caisses de compensation prevue a l'article L 3141–30 du code du travail	
Quote–part de credit d'impôt resultant de la participation de l'entreprise dans des societes de personnes ou groupements assimiles	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Credit d'impôt	Montant
Credit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du credit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Credit d'impôt	Montant
CI depose en cas de cessation au titre de l'annee N		
CI deposé au titre de l'annee civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe a la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prevue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermediaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST

36 rue Tronchet

75009 PARIS 09

Produits a recevoir	Montant
Clients - Prod. non factures	10 201

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise SAS ABCD INVEST

36 rue Tronchet

75009 PARIS 09

Charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	41 572

Cegid Group